

Florilège de l'été 2025

Chronique du 20 août 2025

Vous vous souviendrez que lorsque l'on s'est quittés le 16 juin dernier, j'ai commencé par vous dire que je ne parlerais pas du **3^e Lien** : car rien qu'accepter d'en parler, c'est déjà lui donner de la crédibilité. Sauf que le 16 juillet, nous apprenions que la ministre des Transports Geneviève Guilbault avait obtenu 275 M\$ pour en poursuivre les travaux :

- Le résultat de l'élection de lundi dernier dans Arthabaska, combiné aux sondages qui se succèdent depuis quelques mois, ne laissent pas de doute que ce projet fou va enfin mourir de sa belle mort à l'élection provinciale d'octobre 2026;
- Reste que dans l'intervalle, ce pur gaspillage de 275 M\$ est choquant à l'extrême.

Passons maintenant à des choses plus sérieuses.

L'été meurtrier

Toute personne qui a lu mon **Livre Noir de l'automobile** (trop peu à mon avis) sait combien je suis sensible, et de longue date, aux décès routiers. J'en prendrai pour preuve le tout dernier paragraphe du livre :

« D'ici à ce que notre action à tous, gens de bonne volonté, commence à produire ses fruits, il ne me reste plus qu'à faire comme vous : prier pour que la chose ne m'arrive pas, pour que ce soit toujours l'enfant d'un autre qui meure ou soit mutilé, et non le mien »

Pourquoi je vous dis ça ? Parce que depuis quelques années, les statistiques de mortalité routière sont reparties à la hausse. Notamment, nous venons de vivre les vacances de la construction les plus meurtrières sur la route des 10 dernières années, pas moins de 38 décès au dernier décompte (l'an dernier, c'était 17). Aussi parce que jour après jour, des drames qui me vont droit au cœur continuent de se succéder :

- Mercredi le 30 juillet, c'est une jeune cycliste âgée de 16 ans qui était heurtée mortellement à Saint-Augustin-de-Desmaures;
- Samedi le 2 août, ce sont trois enfants, respectivement âgés de 9, 4 et 3 ans, en plus du conducteur de 29 ans, qui ont péri dans un accident survenu à Saint-Luc-de-Bellechasse;
- Lundi le 11 août, c'est cette fois un cycliste de 40 ans qui fut tué à Napierville;
- Le lendemain, mardi 12 août, c'était au tour d'un jeune motocycliste de 18 ans de périr sur la R 148, non loin de Gatineau.

Loin de moi l'idée d'être morbide. Je me souviens de l'émoi qui s'est emparé de la population quand, en décembre 2022, la petite réfugiée ukrainienne prénommée Maria a été tuée sur le chemin de l'école par un automobiliste qui a pris la fuite¹ :

- Il me semble que depuis lors, nous nous sommes un peu trop habitués aux tragédies routières, comme si elles faisaient partie de l'ordre naturel des choses;
- Indignons-nous, révoltons-nous, agissons, chacun à sa façon !

Baignade... et noyades

On se souviendra que dans mon **Florilège de l'été 2024**, première chronique de ma saison 2024-2025 au 15-18, en août dernier donc, je m'étais dit jaloux du bassin de baignade en eau libre inauguré deux mois plus tôt dans les eaux de la rivière Richelieu par la Ville de Beloeil.

Cette année, c'est de Paris dont je suis jaloux. Pour cause, l'administration Hidalgo a inauguré cet été pas moins de 3 secteurs de baignade dans la Seine, dont l'un pratiquement au pied de la tour Eiffel.

Deux des trois zones de baignade dans la Seine inaugurées à l'été 2025 par la Ville de Paris



Si l'eau de la Seine est propre à la baignade – j'avoue avoir des doutes – imaginez combien elle l'est pratiquement partout dans l'archipel de Montréal. Notamment dans le Vieux-Port, au pied du Quai de l'horloge. Comme c'est à deux pas de chez-moi, je m'y suis rendu une bonne dizaine de fois au cours de la dernière année :

- Chaque fois que j'y suis, je visualise le magnifique bassin de baignade qui avait été proposé en avril 2017, dont les coûts étaient alors évalués à peine à 5,6 M\$;
- Plutôt que de donner suite au projet, on a joué à se faire peur, imaginant que d'imposants navires viendraient fracasser le bassin de baignade, tuant au passage des dizaines de baigneurs. Avez-vous idée de la quantité de péniches et autres embarcations de tous types qui sillonnent la Seine. Doit-on en conclure que les autorités de Paris sont irresponsables d'inviter la population à s'y baigner;

¹ Le 5 juin 2024, le conducteur a plaidé coupable et été condamné à une peine de 12 mois à purger dans la collectivité.

- Toujours est-il que pour 1 M\$ supplémentaire, tout au plus, le supposé problème de sécurité au Quai de l'horloge s'évanouirait. Qu'est-ce qu'on attend pour se sortir les doigts du nez ? N'y-a-t-il pas là une promesse électorale fort aguichante ?

Qui dit baignade dit noyades potentielles. L'on touche en quelque sorte ici un second volet de l'**Été meurtrier 2025**, à savoir qu'en date du 15 août, 50 noyades avaient déjà été enregistrées au Québec, comparativement à 39 à pareille date en 2024². Le fait est que 3 de ces noyades sont survenues à la Plage Bergeron – OH ! pardon, à la Plage de Verdun.

En partie supérieure droite de la photo ci-contre, vous constaterez qu'une digue de pierres marque la limite de la plage. Cette digue est essentielle à la sécurité des lieux, puisqu'elle a pour fonction de protéger les baigneurs du fort courant de ce chenal du fleuve. Il faut savoir que la première fois que je me suis baigné à cet endroit, à l'été 2013, j'étais à ce moment inconscient de la chose : moi qui nage for mal, je me suis fait peur... devant les nombreuses caméras accourues sur les lieux pour assister à une conférence de presse plutôt originale en cette belle matinée de juillet.



Les trois personnes qui se sont noyées à cette plage ou à proximité immédiate l'ont fait en dehors des heures officielles d'activité, quand il n'y avait donc pas de sauveteur sur place, et/ou au-delà de la zone de baignade délimitée par des bouées. Il ne faut surtout pas faire ça, c'est dangereux... et lorsqu'advient une noyade, je m'en sens un peu responsable.

Puisqu'on parle baignade, je ne suis pas mécontent de constater l'usage que font les



enfants de la nouvelle fontaine de Place Vauquelin, ci-contre. Cette fontaine a pratiquement été conçue à cet usage, vaste et parfaitement sécuritaire... même s'il est officiellement interdit de s'y baigner.

Je dois admettre que j'en éprouve un sentiment de fierté. Comment ça ? C'est que j'ai également joué un rôle important dans ce projet, comme dans de nombreux autres, après avoir joint le comité exécutif de Denis Coderre :

- Seule ma modestie proverbiale m'interdit de présenter la liste de tous les services que j'ai rendus aux Montréalais tout au long des trois années qui ont suivi.

² Site internet de la Société de sauvetage du Québec : societedesauvetage.org